

# ME THIERRY BEN SAMOUN

## Avocat - ancien élève de l'École Nationale des Impôts

**Maître Thierry Ben Samoun** met son expérience d'avocat fiscaliste au service des entreprises et des particuliers. Fort de 26 années d'expérience dont vingt passées au sein du Ministère des Finances où il a occupé les postes d'inspecteur des impôts et d'inspecteur des Finances publiques, il a acquis une véritable expertise de la matière fiscale. Il assiste aussi bien les dirigeants de société que les particuliers et assure leur défense face à l'administration fiscale dans le cadre de différents types de



[WWW.AVOCAT-BENSAMOUN.COM](http://WWW.AVOCAT-BENSAMOUN.COM)

contrôles (vérification de comptabilité, examen de situation fiscale personnelle...).

contrôles (vérification de comptabilité, examen de situation fiscale personnelle...).

### **Pouvez-vous nous décrire votre parcours ?**

J'ai exercé en tant qu'inspecteur des impôts pendant vingt ans, notamment dans des services où j'ai pratiqué des contrôles fiscaux sur des petites, moyennes et grandes entreprises. J'ai quitté la fonction publique en 2013 pour monter mon cabinet d'avocat entièrement dédié au droit fiscal. Aujourd'hui, je mets mon expertise au service de mes clients, qu'ils soient entrepreneurs, sociétés ou particuliers.

### **Quels sont vos domaines d'expertise ?**

Je pense connaître parfaitement les rouages de l'administration, ce qui m'amène à conseiller mes clients que ce soit dans le cadre d'un contrôle fiscal ou d'une réclamation contentieuse. Il m'arrive d'assurer une assistance complète à vérification de comptabilité ou d'auditer toute situation liée à la fiscalité des entreprises.

### **Où intervenez-vous ?**

Mon cabinet est basé à Marseille, mais j'interviens sur l'ensemble du territoire national, y compris les DOM TOM, ainsi qu'à l'international. Certains de mes clients sont des entrepreneurs étrangers qui ont une entreprise sur le sol français. D'autres font appel à mes services car, ayant une double résidence et possédant des biens en France, ils doivent se soumettre aux taxations prévues par les conventions internationales. Bien entendu je défends mes clients au sein de l'administration fiscale où je me déplace pour les besoins de leur procédure tout comme dans les tribunaux compétents en la matière.

### **Quels autres dossiers êtes-vous amené à traiter ?**

Je travaille également sur des opérations de rachat de type LBO, notamment sur la fiscalité de ce genre d'opération particulièrement complexe. Enfin, je peux proposer aux particuliers et aux entreprises un conseil fiscal ayant pour objectif, autant que faire ce peut, d'optimiser leur situation au regard de l'imposition. À cette occasion, je les assiste afin de résoudre leur problématique en veillant toujours à rester dans le cadre de la légalité. Je tiens à préciser, qu'au sein de mon cabinet, je suis l'interlocuteur exclusif de mes clients, ce pour quoi j'engage ma responsabilité sur chacun de mes dossiers.

**TBS**  
AVOCAT FISCALISTE  
Thierry Ben Samoun

230 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE  
04 86 12 42 30 - 06 61 57 12 80  
tbs@avocat-bensamoun.com

# Challenge<sup>s</sup>

2 MAI 2019

## Avocats fiscalistes

